



Extrait du registre des délibérations

Commune de **POISVILLIERS**

Département d'Eure et Loir

Séance du mercredi 29 avril 2026

L'an deux mille vingt-six, le 29 avril, à 18h30, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Marie BOURGEOT, maire.

Nombre de membres :

Afférents au conseil municipal : 11

En exercice : 11

Qui ont pris part au vote : 10

Présents : Mesdames Marie BOURGEOT (maire), Elodie CADIOU (2^{ème} adjoint), Stéphanie JEULIN, Aurore LAUNAY, Marie-Laure VALETTE

Messieurs Philippe BRUCH, Fabrice DIEU (1^{er} adjoint), Jean-Pascal GEORGE, Thierry PASCAL, Jérôme PIRIOU

Absents excusés : Fabienne DUPIN

Secrétaire de séance : Philippe BRUCH

Date de la convocation : 21 avril 2026

Date d'affichage : 21 avril 2026

Objet de la délibération : COMMISSION Renouvellement des membres de la commission communale des impôts directs (CCID)

-Vu l'article 1650 du Code général des impôts ;

-Vu les élections municipales du 20 mars 2026 ;

Le Conseil municipal, après délibération, et à l'unanimité

-DECIDE d'établir la liste comportant vingt-quatre noms de personnes redevables au titre des impôts directs en vue du renouvellement de la commission communale des impôts directs (liste en annexe).

-AUTORISE Madame le maire ou son représentant à la signature de tout document afférent au dossier.

Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations du conseil municipal.

Fait à Poisvilliers, le 29 avril 2026

Le Maire, Marie BOURGEOT



2026-023